



Livret Hivernal CDA 91 2022-2023

Livret des compétitions du comité d'athlétisme de l'Essonne

[7, rue du 8 mai 1945 – 91130 RIS-ORANGIS – Tel/Fax : 01 69 02 00 43

Site internet : <http://cd91.athle.org/>

E-mail : comite-athletisme91@cd-91-athle.org]



Ce livret est structuré en trois parties :

1. La première comporte des renseignements et des points réglementaires généraux.
2. La deuxième comprend les renseignements et les règlements spécifiques à chaque compétition dans l'ordre chronologique.
3. La troisième est composée de liens vers les tables, les barèmes de classements et les records.

Les mises à jour, les compléments et les errata seront publiés sur le site du comité :

<http://cd91.athle.org/>

SOMMAIRE

PARTIE 1 RENSEIGNEMENTS ET POINTS REGLEMENTAIRES GENERAUX	3
LE COMITÉ ET SES CORRESPONDANTS	3
LES CATÉGORIES 2022-2023	4
LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2022-2023	5
CALENDRIER HIVERNAL 2022-23	7
POINTS REGLEMENTAIRES GENERAUX	9
1. ENGAGEMENT POUR LES CHAMPIONNATS :	9
2. COMPOSITION DU JURY :	10
3. CONFIRMATION DE PARTICIPATION A UN CONCOURS OU AU 1^{ER} TOUR D'UNE COURSE	10
4. PARTICIPATION A PLUSIEURS EPREUVES SIMULTANÉES	10
5. PORT DU MAILLOT DE CLUB :	11
6. PORT DU DOSSARD	11
7. MODALITES DE DEPARTAGE DES EX-AEQUO	11
8. PODIUM	11
9. POIDS DES ENGINs	12
10. HAUTEURS ET INTERVALLES DES COURSES DE HAIES	12
PARTIE 2 PROGRAMME ET INFORMATIONS DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES	18
LES CROSS DES CLUBS	19
CROSS DU VAL D'ESSONNE (13 NOVEMBRE 2022)	19
CROSS DES JEUNES DE SAINT MICHEL SPORTS (20 NOVEMBRE 2022)	20
CROSS DE LISSES ET DU GRAND PARIS SUD (27 NOVEMBRE 2022)	21
CROSS DE DOURDAN (11 DECEMBRE 2022)	22
LES CHAMPIONNATS	23
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 200M – 400M - 800M – 1500 M ET MARCHE (12 ET 27 NOVEMBRE ET 10 DECEMBRE 2022)	23
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE INDIVIDUELS EN SALLE (3, 4 ET 10 DECEMBRE 2022)	27
1. COMPOSITION DU JURY :	27
2. PROGRAMME :	27
3. REGLEMENTS :	28
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE D'EPREUVES COMBINÉES (10-11 DECEMBRE 2022)	34
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE LANCERS LONGS (8 JANVIER 2023)	36
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE D'EPREUVES COMBINÉES B/M (7-8 JANVIER 2023)	38
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS ET CROSS COURT (14-15 JANVIER 2023)	40
EQUIP'ATHLE TOUR HIVERNAL (28-29 JANVIER 2023)	46
JOURNEE QUALIFICATIVE INDOOR BENJAMINS MINIMES (11-12 FEVRIER 2023)	47
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE BENJAMINS MINIMES (12 MARS 2023)	49
JOURNEE QUALIFICATIVE EA-PO (18-19 MARS 2023)	50

A decorative graphic consisting of three blue circles of varying sizes, each with a red-to-white radial gradient. A thin blue diagonal line runs from the top-left towards the bottom-right, passing through the center of the circles. The circles are positioned at the top, middle, and bottom-right of the page.

PARTIE 1

**Renseignements et points
réglementaires généraux**

LE COMITÉ et SES CORRESPONDANTS

Chargé de développement	Mustapha BOUFARCHA	01 69 02 00 43	comite-athletisme91@cd-91-athle.org
Présidente	Marie-Elisabeth BAUBEAU	06 95 45 11 24	marie.b@cd-91-athle.org
Secrétaire Général	Laurent WERQUIN	06 07 96 86 23	laurent-werquin@wanadoo.fr
Trésorière	Lucile GOVAERE	06 83 82 68 67	lucile.athle@gmail.com
CSO	Sylvain LEMAIRE	07 81 68 59 86	athle-competition@cd-91-athle.org
Commission Benj – Min	Lucie TREHIN	06 24 11 90 34	athle-jeunes@cd-91-athle.org
Commission Ecole d'Athlé	Alain YVE	06 63 97 38 51	ecole-athle@cd-91-athle.org
Commission Running	Eric GIRAULT	06 85 82 39 21	courses-hors-stade@cd-91-athle.org
Classeur	Pierre MARQUES	06 80 93 37 81	pimarques@orange.fr
Officiels	Jean-Paul CUVILLIER	06 06 62 50 68	officiels@cd-91-athle.org
SIFFA-PERF	Kevin LEGRAND		kv.legrand@gmail.com
Record	Sébastien BOBAULT	06 71 63 03 19	sebastienbobault@yahoo.fr
Webmaster	Kevin LEGRAND Pierrick BLANCARD		webmaster@cd-91-athle.org
LIFA	16 rue Vincent Compoint 75018 PARIS	01 42 55 48 62 / 68	lifa@athle.org
FFA	33 avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS Cedex 13	01 53 80 70 00	

LE COMITÉ DIRECTEUR

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31455>

LES COMMISSIONS

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31456>

LES CATÉGORIES 2022-2023

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1988 et avant
Seniors	SE	1989 à 2000
Espoirs	ES	2001 à 2003
Juniors	JU	2004 et 2005
Cadets	CA	2006 et 2007
Minimes	MI	2008 et 2009
Benjamins	BE	2010 et 2011
Poussins	PO	2012 et 2013
École d'Athlétisme	EA	2014 à 2016
Baby Athlé	BB	2017 et après

LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2022-2023

AC ARPAJONNAIS	Charlène Mary	contact@ac-arpajonnais.com
AC DRAVEIL	Patricia. GIRAUT-BERAT	pgiraudberat@gmail.com
ATHLETIC BRUNOY CLUB	Caroline TOURTE GROSPIRON	grospron.brunoy@gmail.com
AS ALTIS TOPPAN	Laurens BERNADETTE	atstopcap.ges@gmail.com
AS CORBEIL - ESSONNES	ASCE Athlétisme	asce.athle@gmail.com
AS CO ENERGIE ATOMIQUE	Vincent DUBOIS	vincegex27@gmail.com
AS MARCOUSSIS	Patrick MAXIMIN	asmathle@laposte.net
ATHLE 91	Bruno MAHEUT	bruno.maheut1@free.fr
ATHLE 91 - ETAMPES	Etampes athlétisme	etampesathletisme@hotmail.com
ATHLE 91- ETRECHY	Pierre-François HERSANT	acetrechy@gmail.com
ATHLE 91- EVRY	Christophe OCHSNER	christophe.ochsner@gmail.com
ATHLE 91 - MORSANG	Jean-Louis AKRICHE	jeanlouis.akriche@orange.fr
ATHLE 91 - VIRY	Kévin LEGRAND	Kv.legrand@gmail.com
ATHLETIC CLUB MEREVILLOIS	Eric l'HOMME	athleticclubmervillois@gmail.com
BONDOUFLE AC	Nicolas BRULE	nicolas.brule23@yahoo.fr
CA ORSAY	Patrick MORO	patrick.moro0155@orange.fr
CO RENAULT LARDY	Vincent PENEL	vincent.penel@renault.com
CO SUD ESSONNE	Eric DAUDIN	eric.daudin@wanadoo.fr
CO VILLIERS SUR ORGE	Aurélien MOREL	cov.athletisme@gmail.com
CS BRETAGNY	Christophe PELTAN	peltan.christophe@orange.fr
ELAN 91 PALAISEAU	US Palaiseau Athlétisme	usp.athle.secretariat@gmail.com
EPINAY AC	Sylvain Hassane	epinayathleticclub@gmail.com
ES MONTGERON ATHLETISME	Anne TOURNIER-LASSERVE	esmoutgeron.athle@gmail.com
ESSONNE ATHLETIC	Irène MOREAU	Irene.moreau@orange.fr
ESSONNE ATHL-ATHIS MONS	Ibrahim FOULIYEH	fouliyah@yahoo.fr

ESSONNE ATHL -COURIRA BALLAINVILLIERS	Patrice Baby	patrice91160@gmail.com
ESSONNE ATHL -LONGJUMEAU	Denis DUPERRON	md.duperron@wanadoo.fr
ESSONNE ATHL- MASSY	Stéphane DA SILVA	mas.massy.athle@gmail.com
ESSONNE ATHL-LES ULIS	Richard VERDIER	president.couathle@gmail.com
ESSONNE ATHL US RIS ORANGIS	Jean Claude BALTAZE	usro.athle@live.fr
HDMAC DOURDAN	Sébastien GOURVENEK	hdmac.athle@gmail.com
LES FOULEES BREUILLETOISES	Nadine REGNIER	lesfoulesbreuiltoises@gmail.com
LISSES AC	Philippe MOREAU	moreauphd@free.fr
OC GIF SUR YVETTE	Bruno VETTICOZ	brunogifathle@orange.fr
OUEST ESSONNE ATHLETISME	Aziz AHSSAINI	azizahssaini7bis@gmail.com
PERCHE CLUB DE L'HUREPOIX	Daniel CATALAN	catalan.daniel@orange.fr
SAINT MICHEL SPORTS	Patricia CREUZOT	secretariat.smsathle@gmail.com
SAVIGNYATHLETISME 91	Marie-José VERGNES	savigny91athle@gmail.com
STADE VERTOIS ATHLETISME	Pierre MARQUES	pimarques@orange.fr
STE GENEVIEVE SPORTS	Alain YVE	alain.yve@gmail.com
S/L TU VERRIERES LE BUISSON	Julien RILCY	tijiyin@hotmail.fr
TEAM GUIDETTI NORDIC HORIZON	Jean-Pierre KOLASINSKI	team.nordic.horizon@gmail.com
UNION FAMILIALE DE QUINCY	Laetitia BERNARD	laetitia.bernard13@gmail.com
US BALLANCOURT	Johnny DURAND	johnny.durand@wanadoo.fr
US GRIGNY	Mathieu LAHAYE	m.lahaye@goldenblocks.fr
US MAROLLES	Sylviane MOREL	usmathletisme@gmail.com
VAL D'ORGE ATH. LONGPONT	Christian COCHARD	c.cochard@cainagod.fr
YERRES AC	Dominique PAILLOL	dompaillo@gmail.com

LIFA	16, rue Vincent Compoint	75018 PARIS	Tel	01 42 55 48 62 / 68 – Fax 01 42 55 57 30 / 01 42 23 07 01 -lifa@athleif.org
FFA	33, avenue Pierre de Coubertin	75640 PARIS Cedex 13	Tel	01 53 80 70 00

Calendrier hivernal 2022-23

	Essonne			LIFA		National	
	Compétition	lieu	commentaire	Compétition	lieu	Compétition	lieu
16/10/2022	Championnats 91 et LIFA 10 et 20 km marche	Lisses					
23/10/2022	Tour automnal Equip'Athlé BE-MI	Bussy St Georges	avec le 77				
12/11/2022	Essonne CJES 400-800		CDFAS avec 75 et 77				
27/11/2022	Essonne CJES 200		CDFAS avec 75 et 77				
03/12/2022	Essonne championnats J1	Viry					
04/12/2022	Essonne championnats J2	Viry					
10/12/2022	Essonne EC CJES J1 + 60 m plat CJES	INSEP	avec 75/77/93/94				
11/12/2022	Essonne EC CJES J2	INSEP					
10 ou 11/12/2022	Essonne CJES 1500 + marche	CDFAS	avec 75/77/92				
18/12/2022	Date limite Championnats Départementaux en salle						
18/12/2022	Date limite Championnats Départementaux d'Epreuves Combinées en salle						
08/01/2023	Essonne Lancer Long	Montgeron					
07/01/2023	EC BM J1	Viry			CDFAS		
08/01/2023	EC BM J2	Viry					
14/01/2023	cross EA/PO	La Norville		Championnats IDF Master	CDFAS		
15/01/2023	Championnat 91 de Cross + Cross	La Norville					
14-15/01/2023				Championnats IDF EC + Régionaux 800/1500m en	CDFAS		
21-22/01/2023				Championnats Régionaux ES-SE	CDFAS		
22/01/2023	Date limite Cross départementaux						
28/1 et 29/1/23	equip'Athlé tour hivernal benjamin	viry		Championnats Régionaux Cadets /Juniors + IDF ES/SE 800/1500/3000	CDFAS		
	equip'Athlé tour hivernal minime	Viry		Championnats IDF de Marche	CDFAS		
				Critérium LIFA Lancers Longs + LL Masters (1er tour)	à définir		
4/02 et 5/02/23				Championnats IDF ES-SE	CDFAS		
05/02/2023				Championnats Régionaux de cross-country - IDF Zone Ouest	Vert Le Petit		
05/02/2023				Championnats Régionaux de cross-country - IDF Zone Est	Créteil		
11/02/2023				Championnats IDF Cadets /Juniors	Bercy		
12/02/2023				Championnats IDF Cadets /Juniors	CDFAS		
11-12/02/2023	qualification BM Z1 et Z2	Viry		Critérium LIFA Hivernal de lancers long (2ème tour)		Championnats de France Espoirs U23 & Nationaux	Miramas
						Championnats de France d'Epreuves Combinées et de Marche + U23 & Nationaux	Non attribué
18/02/2023				Championnats d'Île-de-France Masters	CDFAS		
18-19/02/23				Championnats d'Île de France de relais cross 4x2000m Mixte	?	Championnats de France Elite	Clermont-Ferrand
				EC BM (autre date le WE 25-26/02)	CDFAS		
19/02/2023				Championnats d'Île de France de cross	Les Mureaux		
????				Championnats d'Île de France Sport en Entreprise de cross (à confirmer)	?		
18 ou 19/02/2023?				Match Interdépartemental de cross Benjamins/Benjamines	?		

25-26/02/2023				Championnats de France U18 & U20	Lyon
				Championnats de France de Lancers Hiveraux + Poids Cadets/Juniors/Espoirs-Nationaux	Salon-de-Provence
3 au 5/03/2023				Championnats de France Masters	Miramas
????			Challenge Equip'Athlé Cadets/Cadettes	?	
????			Meeting de Printemps en salle + Match interdépartemental en salle	?	
10 au 12/03/2023				Championnats de France de Cross-country & Entreprise & Coupe de France des Ligues Minimales	Carhaix
12/03/2023	Finale BM	Viry			
?			Match Interdépartemental 10 km Route Masters	?	
?			Critérium de Printemps - Epreuve de durée	?	
?			Championnats Régx des 20km Marche/10 Km JU + IDF Marche Mi et CA	?	
18-19/03/2023	1ère journée EA/PO (2 jours)	Viry	Championnats d'Île de France d'Epreuves Combinées en salle B/M (ou le 25-26/03)	CDFAS	
25-26/03/2023				Championnats de France de 10 km & Entreprise	Houilles
22/04/2023				Championnats de France du 10 000m Juniors / Espoirs / Seniors / Masters + CF 30' CF/CM/(U18)	Pacé

Points réglementaires généraux

Mesures sanitaires

Les compétitions se dérouleront sous le respect strict des mesures sanitaires en vigueur au jour de leur tenue.

Tout athlète, juge, accompagnant, ..., ne remplissant pas les conditions de ces mesures ne pourra participer ou assister à la compétition.

Concernant les organisateurs :

Afin de permettre,

- la mise en ligne systématique et obligatoire, des résultats de chaque compétition sur SIFFA-Perf (exigence de la FFA)
- la mise en ligne des résultats sur le site du comité,

Il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils sont tenus d'envoyer obligatoirement par mail le fichier Logica-Piste (format .nxt) ou le fichier Logica-Route (fichier .nxt) ou le fichier .txt (exportation compatible avec Logica) de la compétition, dès la fin de celle-ci à l'adresse suivante : comite-athletisme91@cd-91-athle.org.

NOTA : pour les cross à label, les résultats doivent être également adressés à la CRCHS IF

Nous vous remercions par avance pour votre implication et votre rigueur sur ce point afin de faciliter le travail de tous ceux qui interviennent sur les résultats de votre compétition une fois celle-ci terminée.


Concernant les athlètes, entraîneurs et dirigeants sur les épreuves des benjamins, minimes, cadets, juniors, séniors et masters

Les dirigeants de clubs et les entraîneurs doivent communiquer aux athlètes les informations les concernant.

1.Engagement pour les championnats :

1.1] Module d'engagements

Pour tous les championnats, il est demandé, sauf impossibilité, d'engager les athlètes par l'intermédiaire du module d'engagements figurant sur le site du comité <http://cd91.athle.org/>. Ceci facilite le traitement informatique, apporte un gain de temps important le jour de la compétition et permet d'éviter un grand nombre d'erreurs.

 Sur des compétitions avec d'autres comités de la LIFA, il sera indiqué dans le règlement de la compétition sur quel site faire l'inscription.

1.2] PRÉ-ENGAGEMENTS

Nous vous demandons de porter une attention particulière sur vos pré-engagements :

- Le module d'engagements permet aux organisateurs d'établir des prévisions de présence pour la compétition (Par exemple, dédoublement des concours, ou modification d'horaire en fonction d'un nombre important de séries sur une course),
- Si vous avez un doute, il vaut mieux engager un athlète pour rien plutôt que de devoir demander une inscription tardive le jour de la compétition au niveau du secrétariat.

2.Composition du jury :

Pour que les athlètes puissent participer aux compétitions organisées par la CSO ou la CDJ, les clubs devront fournir le nombre de juges précisé dans le règlement particulier de chaque compétition. Les noms des juges engagés devront être renseignés par l'intermédiaire du module d'engagement, en même temps que l'engagement des athlètes.

Si l'engagement de jury n'a pas pu être fait sur le site, vous devrez présenter un juge en même temps que la confirmation des athlètes.

⚠ Les athlètes inscrits sans la présence effective d'un juge ne pourront pas participer.

Les juges inscrits pour une compétition (concours ou autre poste) devront inscrire leur nom et signer la feuille de concours (possibilité d'officier par demi-journée)

Le point de la situation sera fait le lendemain des compétitions à partir de la feuille de présence et de la présence effective sur les épreuves des juges inscrits.

En cas de manque de jury flagrant, la COT enverra un courrier d'avertissement au club concerné qui sera suivi d'une sanction financière (pénalité financière à hauteur de 50€ par juge manquant) et pas d'engagement possible pour la compétition suivante, en cas de non-respect de la demande de jury.

3.Confirmation de participation à un concours ou au 1^{er} tour d'une course

Les athlètes doivent confirmer leur participation à leurs épreuves **au plus tard 20 minutes** avant l'heure de début de l'épreuve prévue au programme. Passé ce délai, les feuilles de confirmation sont retirées et il n'est plus possible de confirmer l'inscription.

Il n'est pas nécessaire de confirmer sa participation entre deux tours de compétition.

Cas de non-participation à une épreuve (RT 4.4 de WA)

Dans toutes les compétitions, sauf celles par équipes (interclubs, Equip'athlé...) et sauf disposition spécifique autre du règlement technique de la compétition établie par la structure responsable de celle-ci, un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant.

Cette déclaration de non-participation devra se faire auprès du Délégué Technique (CSO) au plus tard une demi-heure après l'annonce et/ou l'affichage des résultats du tour qualificatif (l'annonce de cet affichage devant en être fait).

Au-delà des 30 minutes suivant l'affichage des résultats, il sera considéré que les autres athlètes qualifiés participent à la finale et la règle RT 4.4.2) s'appliquera.

Les athlètes qui ont réalisé des performances immédiatement en dessous des seuils de qualification pourront, en cas de désistement, postuler **volontairement** auprès du secrétariat CSO pour une place au tour suivant, dans un délai de 30 minutes suivant l'affichage des résultats. La règle RT 4.4.2) s'appliquera à ces athlètes.

⚠ Sauf en cas de blessure, l'athlète ne participant pas à une épreuve pour laquelle il a été qualifié, ne pourra plus participer à aucune épreuve de ce championnat.

4.Participation à plusieurs épreuves simultanées

Un athlète est autorisé à participer à plusieurs épreuves simultanément dans une compétition. Il est de sa responsabilité de gérer cette situation en tenant compte de l'éloignement éventuel de certaines installations (aires de lancers notamment) et des retards possibles de certaines épreuves.

La règle 142 du livret des règlements techniques WA explique les droits de l'athlète face à cette situation (essai différé)

« Si un athlète est engagé à la fois dans une Épreuve sur piste et dans un Concours, ou dans plusieurs Concours se déroulant simultanément, le Juge-arbitre compétent pourra autoriser cet athlète, pour un

tour d'essais à la fois, ou pour chaque essai au Saut en hauteur et au Saut à la perche, à réaliser son essai dans un ordre différent de celui fixé par le tirage au sort avant le début de la compétition. Toutefois, si par la suite un athlète n'est pas présent pour un essai donné, il sera considéré comme y renonçant, dès que la période de temps autorisée pour l'essai sera écoulée.

Note : Dans les Concours, le Juge-arbitre n'autorisera pas un athlète à faire un essai dans un ordre différent dans le tour final mais il pourra l'autoriser dans un des tours précédents. Dans les Épreuves combinées, un changement peut être autorisé dans un tour d'essai quel qu'il soit ».

5. Port du maillot de club :

Le port du maillot de club est obligatoire pour participer à un championnat. Le non-respect de ce point entraîne la non-participation de l'athlète concerné.

Ces dispositions s'appliquent aussi bien aux compétitions sur stade qu'aux compétitions hors stade.

6. Port du dossard

Le secrétariat de compétition remet aux athlètes participant à des épreuves de course ou de marche en ligne (distances supérieures à un tour de piste) un dossard qui doit être porté, conformément au règlement, sans être plié et être clairement lisible par les juges, l'animateur et les spectateurs de la compétition. Le dossard doit être maintenu par 4 épingles. Il appartient aux athlètes de prévoir leurs épingles.

7. Modalités de départage des Ex-Aequo

- a) qualifications : les ex-aequo seront départagés, s'il y a lieu, conformément aux règles techniques des compétitions de la FFA.
- b) attribution d'un titre : Les règles techniques des compétitions actuellement en vigueur décrivent la manière de départager les ex-aequo pour la première place :
 - Règle RT 21 pour les courses
 - Règle RT 25.22 pour les concours hors sauts verticaux
 - Règle RT 26.8 pour les sauts verticaux
 - En Epreuves Combinées, deux athlètes ou plus ayant le même nombre de points sont classés ex-aequo.

Les textes prévoient que les ex-aequo ne seront pas départagés sauf si d'autres dispositions sont prévues par l'organisateur. Il n'y aura donc pas de saut de barrage sauf si cela est expressément demandé par l'organisateur.

8. Podium

Les podiums des Championnats font partie de la compétition.

Les récompenses et médailles sont remises aux athlètes présents lors de la cérémonie des podiums. Les athlètes doivent porter le maillot officiel de leur club.

9. Poids des engins

CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg (1)
MINIMES	4 kg	1 kg 250	0 kg 600	4 kg
CADETS	5 kg	1 kg 500	0 kg 700	5 kg
JUNIORS	6 kg	1 kg 750	0 kg 800	6 kg
SENIOR - ESP. – VET.	7 kg 260	2 kg	0 kg 800	7 kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0 kg 600	0 kg 400	2 kg (1)
MINIMES	3 kg	0 kg 800	0 kg 500	3 kg (1)
CADETTES	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg
SENIOR - ESP. - VET.	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg

(1) La longueur totale de l'engin peut être réduite à 1m

10. Hauteurs et intervalles des courses de haies

Catégorie	Distance	Nombre de Haies	Hauteur	Départ à la première Haie	Distance entre les Haies	Dernière Haie à l'arrivée	Couleur marques
HOMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	80m	8	0,84	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,84	13	8,5	10,50	Jaune
	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	200m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadets	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	320 m	8	0,84	35	35	40	Vert
	400m	10	0,84	45	35	40	Vert
Juniors	110 m	10	0,99	13,72	9,14	14,02	Bleu
	400 m	10	0,914	45	35	40	Vert
Espoirs Seniors Vétérans	110 m 400 m	10	1,0672	13,72	9,14	14,02	Bleu
		10	0,914	45	35	40	Vert
FEMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	50m	5	0,762	11,50	7,50	8,50	Rouge
	80m	8	0,762	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	200 m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadettes	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	320m	8	0,762	35	35	40	Vert
	400m	10	0,762	45	35	40	Vert
Juniors Espoirs Seniors Vétérans	100m 400m	10	0,84	13	8,50	10,50	Jaune
		10	0,762	45	35	40	Vert

* Suivant règlement propre à chaque compétition

REGLEMENT DES COMPÉTITIONS CDJ

Hivernal 2022/2023

07/01/2023		Championnats 91 Indoor Epreuves Combinées Benjamins	Viry-Chatillon
08/01/2023		Championnats 91 Indoor Epreuves Combinées Minimes	Viry-Chatillon
15/01/2023		Championnats 91 Cross	La Norville
28/01/2023		Equip'Athlé Indoor Benjamins – Tour Hivernal	Viry-Chatillon
29/01/2023		Equip'Athlé Indoor Minimes – Tour Hivernal	Viry-Chatillon
11/02/2023	Zone 1	Journée Qualificative Indoor BM	Viry-Chatillon
12/02/2023	Zone 2	Journée Qualificative Indoor BM	Viry-Chatillon
19&20/02/2023		Match Interdépartemental Benj. Cross	Les Mureaux
12/03/2023		Championnats 91 Indoor BM	Viry-Chatillon

JOURNEES QUALIFICATIVES par Zones

répartition des clubs par zone : voir annexe

NOMBRE D'ESSAIS

Poids et sauts de distance : 3 essais par athlète

Hauteur : 8 sauts maximum par athlète. Si le 8^{ème} saut est réussi, il est accordé une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1^{er} échec.

Perche : pas de limitation du nombre de sauts.

Triple Saut : Planches 7, 9 et 11m

LIMITATIONS D'ÉPREUVES

3 épreuves au maximum par athlète dans la limite d'un triathlon

BE : Triathlon GENERAL: une course, un saut, un lancer
Triathlon ORIENTE : 2 courses (sprint et haies uniquement), 1 concours

MI : Triathlon GENERAL: une course, un saut, un lancer.
Triathlon ORIENTE (a) : 2 concours, une course.
Triathlon ORIENTE (b) : 2 courses (sprint et haies uniquement), 1 concours

HAIES BENJAMINS :

65cm pour les Benjamins 1^{ère} année

76cm pour les Benjamins 2^{ème} année

ENGAGEMENTS :

Tous les engagements seront enregistrés dans le module d'engagement (disponible sur le site internet du CDA91 cd91.athle.org) avant la date limite de chaque compétition.

Au maximum 3 engagements (3 athlètes) et au maximum 5 modifications **sur place** seront autorisés par club ou club associé.

Toute demande d'engagement d'athlètes après la clôture sur le module d'engagement et au plus tard sur place le jour de la compétition sera considéré comme engagement tardif et sera comptabilisé dans les 3 autorisés.

Les confirmations des engagements le jour des compétitions, doivent être faite par les entraîneurs et NON par les athlètes.

Pour le bon déroulement de la compétition, les confirmations devront être faites au plus tard 15 minutes avant le début de chaque épreuve correspondante.

Les feuilles de confirmation sont alors transmises à l'informatique. Passé ce délai, aucun ajout d'athlète ne pourra être effectué ni sur le lieu de l'épreuve ni au secrétariat.

OFFICIELS

Les règles mises en place par la COT seront applicables sur les compétitions B/M.

Les juges doivent être engagés en même temps que les athlètes:

Si l'engagement de jury n'a pas pu être fait sur le site, vous devrez présenter un juge en même temps que la confirmation des athlètes

Les athlètes inscrits sans la présence effective d'un juge ne pourront pas participer.

UNSS

Invitation à la journée qualificative Zone 2

MODE DE QUALIFICATION POUR LA FINALE

A l'issue des championnats de l'Essonne d'Epreuves Combinées, du tour hivernal equip athlé et des journées qualificatives, la liste des qualifiés sera établie. Cette liste sera consultable sur le site du Comité (cd91.athle.org) à partir du 20 Février 2023

La liste définitive des qualifiés sera publiée le 05 MARS 2023

Les règles suivantes seront appliquées :

Nombre de qualifiés par épreuves :

- Courses en ligne droite : 24 qualifiés - finale A & B
- Courses de haies : 18 qualifiés - finale A
- Concours : 20 qualifiés
- Marche : finale directe sur engagement

Relais : Sur engagement des clubs avant la date limite (dans chaque catégorie, 1 seule équipe par Club ou Club associé)

REMARQUES IMPORTANTES

Tout athlète étant qualifié sur une épreuve et ne souhaitant pas participer aux Championnats 91 Indoor BM du 12/03/2023 sur cette épreuve, devra se désengager avant le 04 mars à 23h59 en utilisant le module fédéral (lien sur le site internet du Comité : cd91.athle.org).

⇒ Cela permettra de procéder à des repêchages au fur et à mesure

LIMITATIONS D'ÉPREUVES POUR LA FINALE

3 épreuves au maximum par athlète + (le relais)

Chronologie :

Qualif 1	Qualif 2	Limite de réception des demandes de repêchages	Publication des listes (Qualifiés et liste d'attente)	désengagements + engagements relais et Marche (sur le module Fédéral)	Publication des listes définitives	finale
11 Février	12 Février	16 Février	20 Février	20 Février – 04 Mars	05 Mars	12 Mars

CHAMPIONNATS 91 INDOOR

NOMBRE D'ESSAIS

Poids et sauts de distance : 3 essais par athlète + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers

Hauteur / Perche : pas de limitation du nombre de sauts.

Triple Saut : Planches 7, 9 et 11m

LIMITATIONS D'ÉPREUVES

3 épreuves au maximum par athlète + (le relais)

HAIES BENJAMINS :

65cm pour les Benjamins 1^{ère} année

76cm pour les Benjamins 2^{ème} année

OFFICIELS

Les règles mises en place par la COT seront applicables sur les compétitions B/M .
Les juges doivent être engagés en même temps que les athlètes:
Si l'engagement de jury n'a pas pu être fait sur le site, vous devrez présenter un juge en même temps que la confirmation des athlètes

Les athlètes inscrits sans la présence effective d'un juge ne pourront pas participer.

Répartition des clubs par zone pour les journées qualificatives Indoor 2022-2023

JOURNEES QUALIFICATIVES par Zone

Zone 1 : 1/3

091006	OGA - CA ORSAY
091062	OUEST ESSONNE ATHLETISME
091066	HUREPOIX DOURDAN MAROLLES
091081	AS MARCOUSSIS
091083	ATHLE91 - ETAMPES ATHLETISME
091086	ATHLE91 - AC ETRECHY
091096	C. O. DU SUD DE L'ESSONNE*
091099	ST MICHEL SPORTS
091100	CO VILLIERS SUR ORGE
091102	ESSONNE ATHLETIC - LA POSTILLONNE LONGJUMEAU
091103	OGA - OC GIF SUR YVETTE
091112	ESSONNE ATHLETIC - C.O. DES ULIS
091115	ESSONNE ATHLETIC - MASSY AS
091116	ELAN91 - US PALAISEAU
091117	ELAN91 - TU VERRIERES LE BUISSON
091125	STADE VERTOIS ATHLETISME
091136	ATHLETIC CLUB DRAVEIL
091140	ATHLETIC CLUB MEREVILLOIS

Zone 2 : 2/3

091001	AS CORBEIL-ESSONNES
091009	CS BRETIGNY-SUR-ORGE
091012	ES MONTGERON
091023	US BALLANCOURT
091028	YERRES AC
091029	ATHLETIC CLUB ARPAJONNAIS
091036	BONDOUFLE AC
091038	LISSES AC
091055	SAINTE-GENEVIEVE SPORTS
091079	ATHLETIC BRUNOY CLUB
091101	EPINAY AC
091107	ESSONNE ATHLETIC UNION SPORTIVE DE RIS ORANGIS
091118	US GRIGNY
091119	ESSONNE ATHLETIC - USO ATHIS MONS
091120	ATHLE91 - SCA 2000 EVRY
091121	ATHLE91 - AC MORSANG S/ORGE
091126	UNION FAMILIALE DE QUINCY
091130	ATHLE91 - VIRY CHATILLON ATHLE 91
091135	SAVIGNY ATHLETISME 91
091138	PERCHE CLUB DE L'HUREPOIX

The page features a decorative graphic consisting of three overlapping circles with a red-to-blue gradient. The top-left circle is the largest and contains a small grey asterisk. The middle circle is smaller and positioned below the top-left one. The bottom-right circle is the largest and partially cut off by the page edge. Thin blue lines connect the top-left circle to the middle one, and another line extends from the top-left circle towards the bottom-right circle.

PARTIE 2

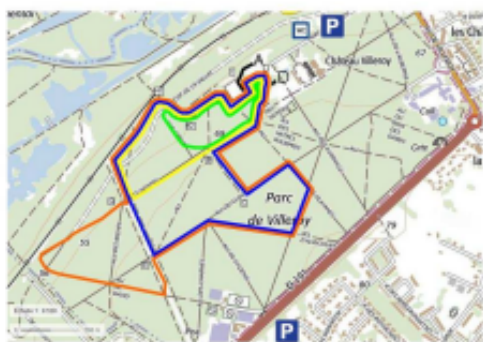
**Programme et Informations
des compétitions
départementales**

Les CROSS des Clubs

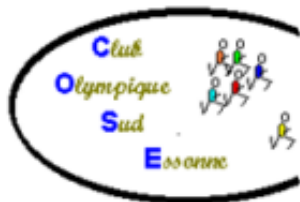
Cross du Val d'Essonne (13 Novembre 2022)

CROSS DU VAL D'ESSONNE - DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022

Parc de Villeroy, 91540 MENNECY



PB 940m MB1 1470m MB2 2540m GB 3390m



Par courrier à faire parvenir avant le 9 Novembre 2022, à Helen DALE, 24 rue de la libération, 91690 SACLÀS

Copie à envoyer par email à l'adresse cosudessonne@wanadoo.fr

REGLEMENT :

Par chèque à l'ordre de C.O. Sud Essonne

Enfants d'Eveils athlé à Minimes : 3 €

Cadets Juniors : 4 €

Autres catégories et inscriptions sur place: 5 €

L'enveloppe sera remise au responsable du club à partir de 9h00.

Eveil Athlé à Minimes 45 € par groupe de 20 athlètes / 3 € par athlète supplémentaire

Cadets Juniors 30 € par groupe de 10 athlètes / 4 € par athlète supplémentaire

Espoirs Seniors et Masters 75 € par groupe de 20 athlètes/ 5 € par athlète supplémentaire

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h00	Esp/Sen/Ma M		8150m	D + 1 MB1 + 2 GB
2	11h00	Ju M, Esp/Sen/Ma F		6680m	D + 2 GB
3	11h45	Mi M, Ca M et Ju F		3500m	D + 1 PB + 1 MB2
4	12h15	Be M et F, Mi F et Ca F		2560m	D + 1 MB2
5	12h45	Poussines		1490m	D + 1 MB1
6	13h00	Poussins		1490m	D + 1 MB1
7	13h15	Eveil Athlé F		960m	D + 1 PB
8	13h30	Eveil Athlé M		960m	D + 1 PB

Eric Daudin 0685017517 Email : eric.daudin@wanadoo.fr

Site : www.cosudessonne.org

Toutes les informations complètes et le parcours sont disponibles sur le site du CDA91

26ème CROSS DES JEUNES DE SAINT MICHEL SPORTS

Dimanche 20 novembre 2022



PARC DE LA VALLÉE DE L'ORGE - SAINT MICHEL SUR ORGE

INSCRIPTIONS

À l'avance par courrier ou mail sur bordereau
Date limite de réception courrier/mail jusqu'au
vendredi 18 novembre 2022

Accompagné des frais d'engagement

3€ par athlète chèque à l'ordre de SMS Athlétisme
6€ sur place au plus tard 30 min. avant la course

REMISE DES RÉCOMPENSES

Coupe ou médaille aux trois premiers de chaque course.
Coupe à l'équipe victorieuse par catégorie (sur trois
coureurs). Médaille à tous les Éveil athlétique et Poussins.

PARCOURS

Dans la Vallée de l'Orge, accès par la rue de Montlhéry.
Dossards et tentes des clubs au Stade Lucien Simon à Saint
Michel sur Orge.

Parking du champ de foire, rue de Montlhéry.

Secours assuré par la protection civile (ADPC)

COURSE	HEURE	CATÉGORIES	DISTANCE	PARCOURS
1	10h00	Cadets M + Minimes M	3000m	Départ + ABCFIJ + ABCFGHIJ + Arrivée
2	10h25	Cadettes F + Minimes F	2300m	Départ + ABCDEFGHIJ + Arrivée
3	10h45	Benjamins	2300m	Départ + ABCDEFGHIJ + Arrivée
4	11h10	Benjamines	1800m	Départ + ABCFGHIJ + Arrivée
5	11h30	Poussins	1550m	Départ + ABCFGIJ + Arrivée
6	11h45	Poussines	1550m	Départ + ABCFGIJ + Arrivée
7	12h00	Éveil athlétique M	1300m	Départ + ABIJ + Arrivée
8	12h15	Éveil athlétique F	1300m	Départ + ABIJ + Arrivée

CORRESPONDANT

Emilie Creuzot — 19 rue Jean Baptiste Huet - 91700 Villiers sur Orge - PORT : 06.72.71.28.75

Mail : crossdesjeunes.sms@gmail.com <https://www.sms-athle.com>

Cross de Lisses et du Grand Paris Sud (27 Novembre 2022)

Cross de Lisses et du Grand Paris Sud
Dimanche 27 novembre 2022, parc Léonard de Vinci, Lisses (91)

Parcours 2022

PB1 : ABFGKLMNOPS / PB : ABFGKLMNOPS
MB : ABCDEFHIJKLMNOPS / GB : ABCDEFHIJKLMNOPSRTUVS
LIAISON : SA



Ouvert à tous : Licenciés (présentation de la licence 2023) : FFA (running, compétition, Entreprise), pour FFA Santé, FFH debout, FFTRI, non licenciés (fourniture d'un certificat médical, **de moins d'un an**, de non contre-indication à l'athlétisme ou de sport en compétition)

Médailles aux 3 premiers, médailles enfants EA et PO
Inscriptions individuelle sur le sportif.com

Inscriptions groupées par internet pour club FFA de l'Essonne uniquement : ronde.lissoise1@orange.fr
avant le jeudi 24 novembre 2022 à 23h00

Inscriptions par courrier :

M Le Borgne 25 rue du Gantelet 91090 Lisses
avant le 23 novembre 2022

En précisant dans l'ordre:

N°course/N°licence/ NOM/PRENOM/CLUB/année

Chèque à l'ordre du Lisses AC

Sur place : Heure limite d'inscription : 1h00 avant la course, pas de tarif club sur place

Suivant les conditions sanitaires imposées à cette date, gestes barrières et masque obligatoire correctement porté jusqu'au départ puis à l'arrivée pour les participants et en permanence pour le public et entraîneurs

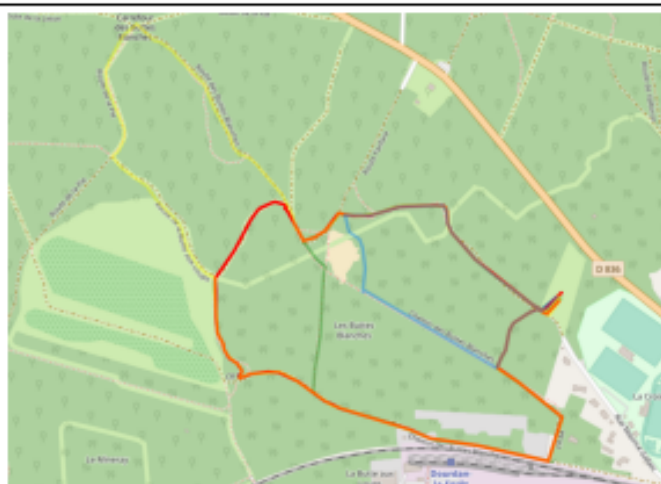
Heure	Course	Catégories	Années	Distance	Boucles	Tarif Individuel	Sur place	Tarif club
10h30	1	CA H JUF	2006-2007H 2004-2005F	4090	2MB	4€	6€	3.5€
10h45	2	MIH CAF	2008-2009H 2006-2007F	3255	1PB+1MB	3.5€ 4€	5€ 6€	3€ 3.5€
11h05	3	BEH MIF	2009-2010H 2007-2008F	1960	1MB	3.5€	5€	3€
11h25	4	BE F	2010/2011	1960	1MB	3.5€	5€	3€
11h40	animation 5	EA G	2014 à 2016		Parcours adapté	3€	4€	2.5€
12h05	animation 6	EA F	2014 à 2016		Parcours adapté	3€	4€	2.5€
12h20	7	PO G	2012/2013	1200	1PB	3€	4€	2.5€
12h35	8	PO F	2012/2013	1200	1PB	3€	4€	2.5€
12h50	9	ES/S/MA H	2003 et avant	7955	1MB+2GB	5€	6€	5€
13h40	10	JUH	2004-2005	4975	1MB+1GB	4€	6€	4€
13h40	11	ES/S/MA F	2003 et avant	6140	2GB	5€	6€	5€



Renseignements/Tarif : www.lisses-athletic-club.athle.fr ou Michel 06 11 97 35 56



Cross de Dourdan
Dimanche 11 décembre 2022, Chemin Maurice Gallais, Dourdan (91)



Suivant les conditions sanitaires imposées à cette date, gestes barrières et masque obligatoire correctement posé jusqu'au départ puis à l'arrivée pour les participants et en permanence pour le public et entraîneurs

Ouvert à tous : Licenciés (présentation licence 2022-2023) : FFA (running, compétition, entreprise), FFA Santé, FFH debout, FFTRI, non licenciés (fourniture d'un certificat médical **de moins d'un an**, de non contre-indication à l'athlétisme ou de sport en compétition).

Coupes aux 3 premiers H et F de chaque catégorie
 (1 seule catégorie Masters)
 Médailles enfants EA et PO

Inscriptions groupées par email pour club F.F.A. uniquement avant le jeudi 8 Décembre 2022 23h00:
 hdmac.athle@gmail.com

Inscriptions par courrier avant le 7 Décembre 2022:
 Mr Bernard Garros, Hameau de Denisy,
 78730 Sainte-Mesme

En précisant dans l'ordre :
 N°course/N°licence/Nom/Prénom/
 Club/Année de naissance

Chèque à l'ordre du HDMAC
 Heure limite d'inscription sur place : 1h00 avant la course, pas de tarif club sur place

Heure	Course	Catégories	Années	Distance	Boucles
11h45	1	EAF	2014 à 2016	1180 m	1 Bleue
12h00	2	EAG	2014 à 2016	1180 m	1 Bleue
12h15	3	POF	2012, 2013	1180 m	1 Bleue
12h30	4	POG	2012, 2013	1180 m	1 Bleue
12h45	5	BEF	2010, 2011	2300 m	1 Rouge
13h00	6	BEH	2010, 2011	2300 m	1 Rouge
13h20	7	MIF	2008, 2009	2950 m	1 Bleue + 1 Verte
13h45	8	CAF/MIH	2006, 2007/2008, 2009	3320 m	1 Bleue + 1 Rouge
14h10	9	JUF/CAH	2004, 2005/2006, 2007	3700 m	2 Vertes
14h35	10	ESF/SEF/MAF/JUH	2001 à 2003/1989 à 2000/avant 1988/2004, 2005	5270 m	1 Rouge + 1 Jaune
15h15	11	ESH/SEH/MAH	2001 à 2003/1989 à 2000/avant 1988	8240 m	1 Rouge + 2 Jaunes

TARIFS

Catégories	Tarif Individuel	Tarif club/groupe (>= 10 inscrits)	Tarif sur place
EA, PO	2€	1,50€	2€
BE, MI, CA	3€	2,50€	5€
JU, ES, SE, MA	4€	3,50€	6€

Les cross sont précédés d'un trail de 18km, départ 9h00
 (15€ - 18€ sur place)

Renseignements/Tarif : pays-dourdan-athletisme.jimdosite.com ou Sébastien 06 30 80 47 19



Les championnats

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 200m – 400m - 800m – 1500 m et marche (12 et 27 Novembre et 10 Décembre 2022)

**CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 200m – 400m -
800m – 1500 m et marche**

**Samedi 12 Novembre, Dimanche 27 Novembre et 10-11
Décembre 2022**

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le mercredi 9 novembre 2022 23 H 59 pour les 400-800 m

avant le mercredi 23 novembre 2022 23 H 59 pour le 200 m

sur le module d'engagements disponible sur le site du CDA75

(<http://comitedeparis.athle.com/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>)

avant le vendredi 9 décembre 2022 14 H 00 pour le 1500 m et la marche

sur le module d'engagements disponible sur le site du CDA95

(<http://cdavo.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>)

La compétition pour ces épreuves se déroulera avec celle des comités 75 et 77, ainsi que le 92 et tous les comités d'Ile de France pour le 1500 m et la marche.

Pour accéder à la compétition, les athlètes, les entraîneurs, les accompagnateurs, devront se conformer aux mesures sanitaires en vigueur à cette date.

Pour la marche, chaque club devra fournir un pointeur pour deux marcheurs (le pointeur pourra être considéré comme officiel fourni par le club, sous réserve qu'il participe à la totalité de la journée de compétition).

Pour les courses, chaque club devra fournir 1 juge par tranche de 10 athlètes engagés.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

Afin de faciliter la création des finales directes (il n'y a pas de série) pour l'ensemble des courses, les clubs devront mentionner les performances **fiabiles** d'engagement des athlètes, sur le module d'engagements. (Ces performances devront correspondre à des performances **réellement** réalisées et non à des performances envisagées).

REGLEMENT TECHNIQUE :

Les engagements devront être confirmés au plus tard 30 minutes avant le début des courses.

La compétition se déroulera en finales directes et elles sont constituées sans distinction de département.

Les athlètes masters participeront avec les seniors.

Le titre sera attribué, dans chaque catégorie et pour chaque département, au meilleur temps du classement scratch.

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 400m - 800m

Samedi 12 Novembre 2022

CDFAS EAUBONNE - 64 rue des Bouquinvilles - 95600 EAUBONNE

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le mercredi 9 novembre 2022 23 H 59 pour les 400-800 m

(<http://comitedeparis.athle.com/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>)

Horaires

Ouverture secrétariat 13h00– Confirmation des engagements 30 minutes avant épreuve

400m	Finales directes		
	14h00	SEM	15 Finales Directes
14h50	ESM	10 Finales Directes	
15h25	JUM	10 Finales Directes	
16h00	CAM	15 Finales Directes	
17h15	ESF-SEF	7 Finales Directes	
17h40	JUF	9 Finales Directes	
18h15	CAF	13 Finales Directes	
800m	Finales directes		
	19h00	CAF	2 Finales Directes
	19h15	JUF-ESF-SEF	3 Finales Directes
	19h40	CAM	3 Finales Directes
	20h00	JUM-ESM-SEM	6 Finales Directes

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 200m

Dimanche 27 Novembre 2022

CDFAS EAUBONNE - 64 rue des Bouquinvilles - 95600 EAUBONNE

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le mercredi 23 novembre 2022 23 H 59 pour le 200 m

(<http://comitedeparis.athle.com/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>)

Horaires

Ouverture secrétariat 8h30 – Confirmation des engagements 30 minutes avant épreuve

200m	Finales directes		
	10h00	ESF-SEF	15 Finales Directes
	10h50	JUF	12 Finales Directes
	11h30	CAF	17 Finales Directes
	12h20	SEM	22 Finales Directes
	13h30	ESM	15 Finales Directes
	14h20	JUM	18 Finales Directes
	15h20	CAM	30 Finales Directes
60m	Séries		
	14h00	SEF	4 séries
	14h15	ESF	4 séries
	14h30	JUF	5 séries
	15h00	CAF	10 séries
	15h30	SEM	7 séries
	15h55	ESM	6 séries
	16h15	JUM	7 séries
	16h40	CAM	10 séries
	Finales		
	17h30	SEF	3 finales
	17h40	ESF	3 finales
	17h50	JUF	3 finales
	18h00	CAF	3 finales
	18h30	SEM	3 finales
	18h40	ESM	3 finales
	18h50	JUM	3 finales
19h00	CAM	3 finales	

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 1500 m et Marche

10 décembre 2022

CDFAS EAUBONNE - 64 rue des Bouquinvilles - 95600 EAUBONNE

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le vendredi 9 décembre 2022 14 H 00

(<http://comitedeparis.athle.com/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>)

Programme

16 h 15	3 000 m marche	TCF (finale B)
16 h 40	3 000 m marche	TCF (finale A)
17 h 10	5 000 m marche	TCM (finale B)
17 h 40	5 000 m marche	TCM (finale A)
18 h 30	1 500 m	TCF (finale B)
18 h 40	1 500 m	TCF (finale A)
18 h 50	1 500 m	TCM (finale D)
19h	1 500 m	TCM (finale C)
18 h 10	1 500 m	TCM (finale B)
19 h 20	1 500 m	TCM (finale A)

Toutes les courses seront courues par niveau avec TOUS les athlètes présents.

Le nombre de finale indiqué est prévisionnel ; en fonction du nombre de participant, le nombre de finale pourra être différent.

**Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS**

Samedi 03 et 04 décembre 2022 à Viry

Halle des sports JACQUES BEDEI - 11, impasse Francoeur - VIRY-

Samedi 10 décembre 2022 à l'INSEP

INSEP– Salle Joseph Maigrot

Avenue du Tremblay – Paris 12^{ème} (Bois de Vincennes)

Règlement

1. Composition du jury :

Pour les compétitions avec concours à Viry, chaque club ou section locale devra mettre à disposition :

- 1 juge pour 2 à 8 athlètes engagés
- 2 juges pour 9 à 16 athlètes engagés
- 3 juges pour 17 à 24 athlètes engagés
-

Pour les courses à l'INSEP (hors EC) :

- 1 juge jusqu'à 10 athlètes engagés
- 2 juges à partir du 11^{ème} athlète engagé

(À inscrire sur le module d'engagements au moment des engagements)

De plus, les clubs devront mettre à disposition quelques personnes pour l'installation de la halle de Viry-Châtillon.

Ces personnes devront être disponibles au plus tard lors de l'ouverture du secrétariat pour la préparation de la salle et en fin de compétition pour le rangement de la salle.

2. Programme :

Les horaires du championnat des pages suivantes sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est insuffisant pour une catégorie donnée, il pourra y avoir des regroupements avec d'autres catégories. De même, si dans une épreuve regroupant plusieurs catégories, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie ou regroupement de catégories

Les modifications éventuelles seront mises en ligne sur le site du comité le vendredi soir précédent la compétition.

3. Règlements :

3.1] Règlement sanitaire

Pour participer ou accéder à la compétition, les athlètes, les entraîneurs, les accompagnateurs, ... devront se conformer aux mesures sanitaires en vigueur à cette date.

3.2] Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les séniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des séniors. Le classement est commun séniors-athlètes masters.

Les athlètes espoirs participeront avec les séniors, mais il y aura un podium espoirs.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.3] Engagements tardifs :

L'engagement d'athlètes après la clôture sur le module d'engagement, soit le mercredi 30 novembre 2022 minuit, et au plus tard sur place le jour de la compétition ne pourra se faire qu'en respectant la procédure suivante.

Chaque club ou section locale sera autorisé à inscrire des athlètes jusqu'à concurrence de 5 épreuves (et non 5 athlètes), pour la compétition (c'est-à-dire pour l'ensemble des 2 journées).

Lors de la compétition, un athlète non engagé sur le module devra se présenter au secrétariat CSO avec un dirigeant de son club afin de remplir une fiche d'inscription (1 par épreuve) que signera le dirigeant.

Si cette procédure est respectée, et en prenant en compte les engagements sollicités après le mercredi 30 novembre minuit, la CSO acceptera chronologiquement et jusqu'à la 5ème incluse, toutes les demandes d'inscription sur place pour un même club ou section locale.

⚠ il ne pourra pas y avoir d'inscription sur place pour le 60 m à l'INSEP !

3.4] Performances d'engagements

Afin de faciliter la création des séries pour l'ensemble des courses, et l'organisation des concours de sauts verticaux, les clubs **devront** mentionner les performances d'engagement des athlètes (Ces performances devront correspondre à des performances **réellement** réalisées et non à des performances envisagées).

3.5] Nombre d'essais :

Pour les lancers et les sauts horizontaux : 3 essais + 3 essais supplémentaires pour les **8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S**

3.6] Mode de qualification :

Pour les 50 m haies du championnat et le 50 m plat du meeting :

Si 1 série → 1 finale

Si 2 séries → 1 finale / les 6 MT en finale

Si 3 séries → 2 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B

Si 4 séries → 2 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B

Si 5 séries → 3 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C

Si 6 séries → 3 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C

Si 7 séries → 4 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D

- Si 8 séries → 4 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D
- Si 9 séries → 5 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E
- Si 10 séries → 5 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E
- Si 11 séries → 6 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E, les 6 MT suivants en finale F
- Si 12 séries → 6 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E, les 6 MT suivants en finale F

Pour les 60 m à l'INSEP :

- Si 1 série → 1 finale
- Si 2 séries → 1 finale / les 9 MT en finale
- Si 3 séries → 2 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B
- Si 4 séries → 2 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B
- Si 5 séries → 3 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B, les 9 MT suivants en finale C
- Si 6 séries → 3 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B, les 9 MT suivants en finale C
- Si 7 séries → 4 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B, les 9 MT suivants en finale C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D
- Si 8 séries → 4 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B, les 9 MT suivants en finale C, les 9 MT suivants en finale D
- Si 9 séries → 5 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B, les 9 MT suivants en finale C, les 9 MT suivants en finale D, les 9 MT suivants en finale E
- Si 10 séries → 5 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B, les 9 MT suivants en finale C, les 9 MT suivants en finale D, les 9 MT suivants en finale E
- Si 11 séries → 6 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B, les 9 MT suivants en finale C, les 9 MT suivants en finale D, les 9 MT suivants en finale E, les 9 MT suivants en finale F
- Si 12 séries → 6 finales / les 9 MT en finale A, les 9 MT suivants en finale B, les 9 MT suivants en finale C, les 9 MT suivants en finale D, les 9 MT suivants en finale E, les 9 MT suivants en finale F

NOTAS :

- a) *Lorsqu'il y a plusieurs finales, elles se courront dans l'ordre suivant : finale 4, finale 3, finale 2, finale 1.*
- b) *Les podiums seront attribués sur la base des résultats des finales 1 (pour les finales où cohabitent plusieurs catégories, on complétera si nécessaire les podiums avec des athlètes de la finale 2, de la finale 3 le cas échéant et ainsi de suite,)*
- c) ***Pour les courses ou cohabitent plusieurs catégories (cas des Espoirs et Séniors), il conviendra de s'assurer que, dans le nombre de finales prévues, il existe au moins 3 espoirs et 3 séniors, afin de permettre de récompenser 3 athlètes. Dans le cas contraire une finale supplémentaire sera prévue.***

3.7] Organisation des concours de hauteur et de perche

Les concours de hauteur et de perche seront des concours de niveau, toutes catégories confondues (CJES/F et CJES/M) :

- Il y aura un seul concours lorsque le nombre prévisible de concurrents est inférieur ou égal à 15
- Il y aura deux concours si le nombre de concurrents est supérieur à 15 :
 - o Le concours A comportera les athlètes ayant les performances les meilleures, enregistrées dans SIFFA
 - o Le concours B comportera les athlètes ayant les performances les moins bonnes, enregistrées dans SIFFA

- Le classement pour chaque catégorie se fera sur les performances des 2 concours.
- La répartition entre les concours A et B (s'il y a lieu) sera publié le vendredi sur le site du comité d'athlétisme de l'Essonne. Tous les athlètes inscrits sur place seront systématiquement affectés au concours B.

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS

Samedi 3 décembre 2022 (J1)

PROGRAMME

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant le mercredi 30 Novembre 2022 avant 23 H 59 sur le module d'engagements disponible sur <http://cd91.athle.org>

12h45 - Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses et concours
- Aménagement de la salle par clubs

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve

Courses		Concours	Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids	
15h 00	50 haies ES/M (1,06) séries 50 haies J/M (1m) séries 50 haies C/M (0,91) séries 50 haies ES/F (0,84) séries 50 haies J/F (0,84) séries 50 haies C/F (0,76) séries 50 haies ES/M (1,06) finales 50 haies J/M (1m) finales 50 haies C/M (0,91) finales 50 haies ES/F (0,84) finales 50 haies J/F (0,84) finales 50 haies C/F (0,76) finales	14h 00		TC/M				
		14h 15			TC/M A			
		14h 40					C/M	
		15h 00					TC/F	
		15h 30	C/F					
		16h 00					JES/M	
		16h 30				TC/M B		
		17h 00	JES/F					

Pour le saut en longueur, le triple-saut et les lancers :
3 essais + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S

HALLE DES SPORTS DE VIRY-CHÂTILLON :

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES 50 HAIES

Haut haies	0,76	0,84	0,91	0,997	1,06
Nb haies	4	4	4	4	4
1ère haie	13	13	13,72	13,72	13,72
Entre haies	8,5	8,5	9,14	9,14	9,14
Arrivée	11,5	11,5	8,86	8,86	8,86
Couleur trait	Bleu	Bleu	Jaune	Jaune	Jaune
Catégories	C/F	M/M JES/F	CM	JM	ES/M

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS

Dimanche 04 décembre 2022 (J2)

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant le mercredi 30 Novembre avant 23 H 59 sur le module d'engagements
disponible sur <http://cd91.athle.org>

Attention : Les 50m ne se courent pas dans le cadre des Championnats de l'Essonne

12h 45 Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses et concours

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve

Courses du meeting		Concours	Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids
		14h 00		TC/F			
		14h 10				TC/M A	
		14h 15	JES/M				
14h 30	50m C/F séries						
	50m J/F séries	14h 40			TC/F A		
	50m ES/F séries	14h 50					CJ/F
	50m C/M séries						
	50m J/M séries	15h 40				TC/M B	
	50m ES/M séries						
	50m C/F finales	16h 00				TC/F B	JES/F
	50m J/F finales	16h 20	C/M				
	50m ES/F finales						
	50m C/M finales						
	50m J/M finales						
	50m ES/M finales						

Pour le saut en longueur, le triple-saut et les lancers :

3 essais + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S

**Championnats de l'ESSONNE individuels en salle : 60 m
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS**

Samedi 10 décembre 2022 (J3)

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant le mardi 6 Décembre 2022 avant 12 H 00
sur le module d'engagements disponible sur <http://cd91.athle.org>

14h 45 Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses

16 h 00	60m C/F séries 60m J/F séries 60m ES/F séries 60m C/M séries 60m J/M séries 60m ES/M séries 60m C/F finales 60m J/F finales 60m ES/F finales 60m C/M finales 60m J/M finales 60m ES/M finales
----------------	--

⚠ Rappel : aucun engagement sur place ne pourra être réalisé !

**Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées 75, 77, 91, 93 et 94
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS**

10 et 11 décembre 2022

PROGRAMME

INSEP– Salle Joseph Maigrot

Avenue du Tremblay – Paris 12^{ème} (Bois de Vincennes)

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant le mercredi 7 Décembre 2022 avant 23 H 59

sur le module d'engagements disponible sur

<http://cda94.athle.com/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>

Officiels

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou non diplômés) à fournir par club ou section locale et par journée (à inscrire au moment des engagements)

Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 8	1
9 à 16	2
A partir de 16	3

Les officiels seront affectés à une catégorie, et la suivent sur toutes leurs épreuves lors de la compétition.

Confirmations de participation

Les athlètes (quelle que soit leur catégorie) confirment leur participation auprès du secrétariat avant leur 1^{ere} épreuve.

Ils doivent également confirmer leur participation au début de la 2^{ème} journée.

Tout athlète ne prenant le départ d'une course ou ne réalisant pas au moins un essai sur un concours ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition. Il ne figurera pas au classement final. En cas d'abandon au cours de la compétition, l'athlète doit obligatoirement en avvertir le juge Arbitre de la compétition

Accès

L'entrée à l'INSEP est nominative. Toute personne (athlète, entraîneur, officiel, accompagnateur) doit être enregistrée au préalable auprès de son Comité Départemental selon des modalités qui seront précisées, et figurer sur la liste des personnes autorisées ; elle devra présenter une carte d'identité à l'entrée de l'INSEP.

Si ces conditions ne sont pas remplies, l'accès à l'INSEP sera refusé

Horaires

Samedi 10 décembre : début des épreuves à 14h30

Ordre des courses : 14h30 : 60m haies FEM (JUF/ESF/SEF)
14h55 : 60m CAM puis JUM
15h20 : 60m ESM/SEM.

Concours : perche CAM et hauteur JUM/ESM/SEM

Dimanche 11 décembre : début des épreuves à 10h00

Ordre des courses : 10h00 : 60m haies ESM/SEM/JUM/CAM
10h40 : 60m haies FEM (CAF)

Concours : perche JUM/ESM/SEM et hauteur CAM

Epreuves du pentathlon féminin :

60m haies – hauteur – longueur – poids - 800m

Epreuves de l'heptathlon masculin :

1^{ère} journée : 60m – hauteur ou perche – longueur – poids

2^{ème} journée : 60m haies – hauteur ou perche – 1000m

**Championnats de l'ESSONNE de lancers longs CADETS - JUNIORS –
ESPOIRS – SENIORS**
Dimanche 8 janvier 2023

Montgeron

ENGAGEMENTS des ATHLETES et des JUGES

Avant le mercredi 4 janvier 2023 avant 23 H 59 sur le module d'engagements disponible

Sur <http://cd91.athle.org/>

Pour accéder à la compétition, les athlètes, les entraîneurs, les accompagnateurs, ... devront se conformer aux mesures sanitaires en vigueur à cette date.

1- Composition du jury :

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou non diplômés) à fournir par club ou section locale (à inscrire sur le module d'engagements au moment des engagements)

Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 3	1
4 à 8	2
9 et plus	3

2- Programme :

Les horaires du championnat sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie

3- Règlements :

3.1 Règlements généraux : voir partie 2

3.2 Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les seniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des seniors. Le classement est commun seniors-athlètes masters.

Les athlètes espoirs participent avec les seniors, mais il y aura un podium espoirs.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.3 Nombre d'essais :

3 essais + 3 essais supplémentaires pour les **8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S.**

4- Horaires

8h 45 : Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements.

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve.

9h 30 Disque CJES/F – Javelot CJES/M

11h 00 Disque CJES/M – Javelot CJES/F

12h 30 Marteau CJES/M-F

**Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées
BENJAMINS 7 JANVIER 2023**

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

**AVANT LE JEUDI 05 Janvier 2023
SUR LE MODULE D'ENGAGEMENT DISPONIBLE sur cd91.athle.org**

Chaque club participant devra fournir au minimum un juge par tranche de 10 engagés

Tétrathlon BEF

Tétrathlon BEM (longueur ou perche) (Attention : les Benjamins garçons devront déclarer avant la compétition s'ils feront la longueur ou la perche)

Programme :

12h45 : Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements.

BENJAMINES FILLES		BENJAMINS GARCONS	
13H30	Hauteur	14H15	50m haies (rouge 0,65)
	50m haies (65 - trait rouge)		Poids
	Poids		Longueur ou Perche
	1000m		1000m

Il sera respecté un temps de repos/échauffement de 30' entre chaque épreuve.

**Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées
MINIMES 8 JANVIER 2023**

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRYCHATILLON

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

**AVANT LE JEUDI 05 Janvier 2023
SUR LE MODULE D'ENGAGEMENT DISPONIBLE sur cd91.athle.org**

Chaque club participant devra fournir au minimum un juge par tranche de 10 engagés.

Pentathlon MIM (longueur ou perche) (Attention : les minimes garçons devront déclarer avant la compétition s'ils feront la longueur ou la perche)

Pentathlon MIF

Programme :

09h45 : Ouverture du secrétariat & confirmation des engagements

	MINIMES FILLES			MINIMES GARCONS
10H30	LONGUEUR		10H30	50m haies (0,84 – bleu)
	50m haies (0,76 – blanc)			HAUTEUR
	HAUTEUR			POIDS
	POIDS			LONGUEUR / PERCHE
	1000m			1000m

Dans chaque catégorie, le 1er concours de poids démarre lorsque 15 athlètes sont éliminé(e)s du concours de hauteur.

Il sera respecté un temps de repos / échauffement de 30' entre chaque épreuve.

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS
Samedi 14 et Dimanche 15 janvier 2023
Parc de la Garenne
91290 La Norville

Ce règlement peut évoluer en fonction des règles sanitaires imposées.

1. Conditions de participation :

- 1.1. **OUVERT AUX ATHLETES LICENCIES FFA, DANS UN CLUB DE L'ESSONNE UNIQUEMENT. Seuls les athlètes possédant une licence ATHLE COMPETITION, peuvent être classés dans les équipes et sont qualifiables pour les tours suivants.**
- 1.2. Sont également autorisés à participer :
 - 1.2.1 Les athlètes Handisport debout (avec certificat médical si non licenciés FFH Athlétisme).
 - 1.2.2 Les licenciés FFA "ATHLE RUNNING"
 - 1.2.3 Les licenciés FFA "ATHLE SANTE", les athlètes titulaire d'une licence délivrée par les fédérations **non agréées FFA**, les non licenciés, de plus de 18 ans, devront fournir obligatoirement un "**certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, ou du sport en compétition, datant de moins d'un an** à la date du cross", ou sa photocopie-
 - 1.2.4 Les personnes mineurs non licenciées ou licenciées dans une fédération non agréée FFA devront fournir un questionnaire de santé rempli et signé par les parents.
- 1.3. **Ouvert aux licenciés découverte**, pour les catégories Eveil Athlétique U10 et Poussins U12

2. Choix cross court-cross long :

- 2.1. Le cross court et le cross long auront lieu dimanche 15 janvier 2023
- 2.2. Il ne sera pas possible de doubler ce jour cross-court et cross long. Selon le règlement LIFA 2023, le changement de cross court ou long sera considéré comme une demande de repêchage (voir article 13).

3. Courses benjamins, benjamines U14 :

A l'issue des championnats, la commission des jeunes procédera à une sélection de benjamins et benjamines pour constituer l'équipe de l'Essonne qui disputera le match interdépartemental lors des championnats LIFA

4. Courses d'animation :

Des courses d'animation, sans chronométrage, ni classement, pour la catégorie **Eveil Athlétique U10** seront organisées samedi 14 janvier

5. Classements par équipe :

Pour toutes les courses des championnats, les classements par équipe sont calculés sur les 4 premiers arrivants du club, respectant les règles de mutation et d'étrangers (voir art. 302.4 du règlement des compétitions F.F.A)
Les 4 suivants seront en équipe 2, les 4 autres en équipe 3, etc.

6. Course des sprinters, loisirs et non licenciés :

Ne seront autorisés à participer à cette course que les athlètes des catégories Cadets à Masters, sprinters licenciés compétition, licenciés Athlé Santé Loisir et les athlètes non licenciés munis d'un certificat médical (inscription avec certificat médical, chèque de 6€ à l'ordre du CDA et à envoyer au siège du comité départemental, 7 rue du 8 mai 1945, 91130 Ris Orangis avant mardi 10 janvier 2023)

Dans cette course, aucun engagement sur place.
Il n'y a pas de titre départemental.

7. **Récompenses :**

7.1 Dans les courses d'animation pour la catégorie Eveil Athlétique U10 et pour la course catégorie Poussins U12 chaque concurrent recevra une récompense, mais aucun titre ne sera attribué.

7.2 Pour les catégories benjamins à masters, seuls les athlètes répondant aux conditions des règlements généraux FFA (mutation et nationalité), seront pris en compte pour les classements par équipes et l'attribution des titres.

7.3 Seuls les athlètes répondant aux critères des règlements fédéraux, licenciés compétition FFA dans un club du département (ou UNSS du 91 pour les catégories benjamin ou minime en respect de la convention FFA / UNSS en vigueur), et de nationalité française, pourront prétendre au titre de Champion de l'Essonne

7.4 Une médaille sera remise aux trois (3) premiers (classement scratch) de toutes les courses. Les trois (3) premiers Espoirs des cross Elite et court hommes et femmes, les trois (3) premiers MO de la course Elite hommes et les trois (3) premières Masters du cross Elite femmes seront également récompensés. Une médaille sera remise du premier M1 au premier M10 du cross Masters hommes et du cross Elite femmes.

7.5 Une coupe sera remise à chaque équipe championne départementale. Pour les courses Benjamins et Minimes U14 et U16, les 3 premières équipes recevront une coupe.

7.6 Pour les catégories Espoirs, MO, Masculins et Féminins ainsi qu'en Masters Femmes, un titre individuel, aux athlètes de nationalité française, sera décerné mais pas de titre par équipe.

7.7 Le classement par équipe Elite Hommes regroupera les espoirs, les seniors et MO

7.8 Le classement par équipes dans la course Master M1 à M10 se fera sur l'ensemble des sous-catégories.

7.9 Le classement par équipe Elite Femmes regroupera les espoirs, les seniors et les masters.

8. **Engagements**

Sur le site du CDA : cd91.athle.org : jusqu'au jeudi 12 janvier 2023 à 23H

Pour les clubs du département, procédure d'engagement tardif :

L'engagement sur place d'athlètes, le jour de la compétition, se fera sur présentation de la licence, uniquement par un dirigeant de club afin de remplir la fiche d'inscription signée par le dirigeant.

Ne seront acceptés par le CDA91 que **5 engagements tardifs par section locale** ou par club individuel.

Au delà, les demandes seront rejetées.

9. **Composition du jury :**

Chaque club indépendant et chaque club associé devra fournir un quota de juges en fonction du nombre d'athlète **engagés** (seront pris en compte le nombre d'athlètes engagés et non le nombre d'athlètes présents)

- De 1 à 5 athlètes engagés → 1 juge
- De 6 à 25 athlètes engagés → 2 juges
- Plus de 26 athlètes engagés → 3 juges

Bien entendu les clubs souhaitant proposer plus de juges que leur quota minimum sont par avance chaleureusement remerciés. Nous vous rappelons que la présence de près de 80 juges est nécessaire afin d'assurer le meilleur déroulement possible du championnat et

afin d'éviter tout litige.

10. Réclamations :

Elles seront reçues par le **Juge Arbitre Général**.

Elles doivent être déposées le plus rapidement possible, à l'issue de la course, ou après l'affichage des résultats: **En raison des règles sanitaires, pas d'affichage général des résultats, les résultats ne pourront être consultés que par un dirigeant de club au secrétariat.**

Elles ne seront plus recevables **au-delà de 30 minutes** après la consultation des résultats (l'heure indiquée sur la feuille de résultats faisant foi).

11. Dossards

11.1 Les dossards sont **nominatifs** et valables pour **une seule course**. Tout athlète arrivant avec un dossard qui ne lui est pas attribué sera déclassé et aucune réclamation ne sera admise. Les dossards seront fixés par 4 épingles sur la poitrine. Dans les courses à plusieurs catégories, sauf pour les SE, **le dossard des catégories sera obligatoirement épinglé dans le dos, l'absence de cet élément vaudra disqualification par le juge arbitre général.**

11.2 Toute modification devra impérativement être déposée au secrétariat au plus tard 30' heure avant la course concernée.

12. Qualification pour les Championnats Régionaux Ouest:

L'Essonne est dans la zone OUEST (avec le 78, 92, et 95)

12.1 Pour les modalités de qualification, se reporter au livret LIFA.

Pour information, le nombre d'athlètes est déterminé en fonction des résultats de l'année précédente. Il n'y a pas de qualifications par équipes. Les Espoirs des cross long et Elite sont compris dans les quotas de qualification.

13. Demandes de repêchage :

Il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage (remplir un formulaire par épreuve) se trouvant sur le site de la LIFA.

Ces demandes sont à envoyer à la LIFA au plus tard le mardi 17 janvier à 12 h 00 à cross@athleif.org. Les demandes de repêchage sont gratuites, sauf celles reçues après la date limite (20 €). Toute demande de repêchage devra être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux Championnats Départementaux de Cross-country. Les demandes sans aucun motif et sans justificatif (certificat médical, certificat de travail, etc.) ne seront pas examinées par la commission de qualification. Aucun athlète licencié hors de la LIFA ne sera autorisé à participer à ce championnat.

13.1 - Demandes de repêchage à titre individuel

Les personnes ayant participé à une course running le même jour que leurs Championnats Départementaux de Cross-country ne pourront pas demander un repêchage pour les Championnats d'Île-de-France de Cross-country.

13.2 - Athlètes classés N4 ou en catégorie supérieure

Conformément à la réglementation fédérale, les athlètes classés en 2021 en catégories nationales et internationales sur une distance de 1500m ou plus, seront qualifiés d'office pour les Championnats d'Île-de-France de Cross-country. Ces derniers devront faire parvenir un formulaire de demande de repêchage pour le mardi 17 janvier à 12 h 00 au

plus tard.

14 - Demandes de changement cross court -cross long

Toute demande de changement pour un athlète qualifié sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des Championnats d'Île-de-France de Cross-country (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) sera considérée comme étant une demande de repêchage.

15 - Modalités de qualifications

Les Comités Départementaux communiqueront à la LIFA pour le lundi 16 janvier avant 12 h 00, leurs résultats traités sous Logica Cross-Route, en envoyant le fichier.nxtr par email à jeansebastien.betrancourt@athleif.org La liste des qualifiés sera arrêtée par la CRR lors de la réunion de qualification du mardi 17 janvier. La liste des qualifiés sera mise en ligne sur le site internet <http://lifa.athle.org> à partir du jeudi 19 janvier à 16 h 00.

16 - Acceptation du règlement

Tous les participants et les clubs de l'Essonne inscrits s'engagent à respecter ce règlement dans son intégralité.

Courses, distances et horaires samedi 14 janvier 2023

13H 30 ouverture du secrétariat						
N° Course	HORAIRES	Temps limite	CATEGORIES	Années Naissance	DISTANCES	
1	14H40	15'	POUSSINES	2012-2013	1,500km	2 Tours
2	14H55	15'	POUSSINS	2012-2013	1,500km	2 Tours
3	15H10	15'	Eveil Athlétique Filles	2014-2016	Animation	1 Tour
4	15H25	15'	Eveil Athlétique Garçons	2014-2016	Animation	1 Tour
FIN	15h50					

POLICE 17 /POMPIERS 18 /SAMU 15

SECURITE Guv Foulauier 06 83 34 53 71 /Directeur compétition: Michel Le Borane 06 11 97 35 56

Parcours Ecoles d'Athlétisme EA : 1 boucle 900m PO : 2 boucles 1500m



9 H ouverture du secrétariat

N° Course	Horaires	Temps limite	Catégories	Années naissance	Distances	Boucles
1	10H00	55'	M1 à M10 Hommes	1983 et avant	8,610 km	1MB + 2 GB
2	10H55	45'	ES.SE.M0 Hommes	1984 à 2003	8,610 km	1MB + 2 GB
3	11H40	45'	ES.SE.M0 Femmes	2003 et avant	6,920 km	1PB + 1 MB + 1 GB
4	12H25	30'	Juniors Hommes	2004-2005	6,260 km	2 GB
5	12H55	25'	Cadets	2006-2007	4,580 km	1 PB + 1 GB
6	13H20	20'	Cadettes Juniors F	2006-2007 2004-2005	4,580 km	1 PB + 1 GB
7	13H40	15'	Cross sprinters et non licenciés	2007 et avant	1,560 km	1 PBCC*
8	13H55	15'	Benjamines	2010-2011	2,890 km	2 PB
9	14H10	15'	Benjamins	2010-2011	3,240 km	1 GB
10	14H25	20'	Minimes Filles	2008-2009	3,240 km	1 GB
11	14H45	20'	Minimes Hommes	2008-2009	3,760 km	1PB + 1 MB
12	15H05	25'	Cross Court Femmes	2003 et avant	3,920 km	1PBC* + 1MBCC*
13	15H30	20'	Cross Court Hommes	2003 et avant	3,920 km	1PBC* + 1MBCC*
FIN	15H55					



**Equip'Athlé tour hivernal Benjamin-Minime
Samedi 28 et Dimanche 29 JANVIER 2023**

Règlement à venir

VIRY CHATILLON LE SAMEDI 28 JANVIER 2023							
12h45	Ouverture du secrétariat Engagement des équipes Constitution du jury						
13h30	Heure limite du dépôt des équipes Benjamins Benjamines						
	<u>COURSES</u>				<u>CONCOURS</u>		
			Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids
		14h00	BEF	BEF	BEF	BEF BEM	BEM
		15h30	BEM	BEM	BEM		BEF
17h00	50m Haies BEM BEF						
	50m Plat BEM BEF						
	2000m Marche BEM/BEF						

VIRY CHATILLON LE DIMANCHE 29 JANVIER 2023							
10h00	Ouverture du secrétariat Engagement des équipes Constitution du jury						
10h45	Heure limite du dépôt des équipes Minimes F et M						
	<u>COURSES</u>				<u>CONCOURS</u>		
			Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids
		11h15	MIM	MIF	MIF	MIM MIF	MIM
		13h00	MIF	MIM	MIM		MIF
15h00	50m Haies MIM MIF						
	50m Plat MIM MIF						
	3000m Marche MIF MIM						

Journée Qualificative Indoor BENJAMINS MINIMES : ZONE 1
Samedi 11 février 2023
PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

AVANT LE 8 FEVRIER 2023 à 23h59 - SUR LE MODULE D'ENGAGEMENT DISPONIBLE sur cd91.athle.org

	SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS (2 aires de lancer)
12 h 45	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements				
13 h 15	Fin de confirmation des épreuves commençant à 13 h 30				
13 h 30	Longueur BEF	Triple-sautBEM (puis Longueur BEF)	Hauteur MIF		Poids 4kg MIM
13 h 45					
14 h 00					
14 h 15	50m	BEM – BEF			
14 h 30					BE-MI
14 h 45			Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
15 h 00	Longueur MIF	Triple-sautMIM (puis Longueur MIF)			
15 h 15					
15 h 30	50m	MIM – MIF			
15 h 45					
16 h 00			Hauteur MIM		Poids 2kg BEF
16 h 15					
16 h 30	Longueur BEM	Triple-sautBEF (puis Longueur BEM)			
16 h 45	50m haies	MIM – MIF			
17 h 00					
17 h 15			Hauteur BEM		Poids 3kg MIF
17 h 30	50m haies	BEM – BEF			
17 h 45	Longueur MIM	Triple-sautMIF (puis Longueur MIM)			
18 h 00					
18 h 15					
18 h 30					

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

Journée Qualificative Indoor BENJAMINS MINIMES : ZONE 2-3

Dimanche 12 février 2023

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

AVANT LE 8 FEVRIER 2023 à 23h59 - SUR LE MODULE D'ENGAGEMENT DISPONIBLE sur cd91.athle.org

	SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS (2 aires de lancer)
09 h 45	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements				
10 h 30	Fin de confirmation des épreuves commençant à 10 h 45				
10 h 45	Longueur BEF	Triple-saut BEM (puis Longueur BEF)	Hauteur MIF	BE-MI	Poids 4kg MIM
11 h 00	50m	MIM – MIF			
11 h 15					
11 h 30					
11 h 45	50m	BEM – BEF			
12 h 00					
12 h 15	Longueur MIF	Triple-saut MIM (puis Longueur MIF)			Poids 3kg BEM
12 h 30	50m haies	MIM – MIF	Hauteur BEF		
12 h 45					
13 h 00					
13 h 15					
13 h 30	50m haies	BEM – BEF			
13 h 45	Longueur BEM	Triple-saut BEF (puis Longueur BEM)	Hauteur MIM		Poids 2kg BEF
14 h 00					
14 h 15					
14 h 30					
14 h 45					
15 h 00					
15 h 15	Longueur MIM	Triple-saut MIF (puis Longueur MIM)			Poids 3kg MIF
15 h 30			Hauteur BEM		
15 h 45					
16 h 00					

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

Championnats de l'ESSONNE BENJAMINS MINIMES (12 mars 2023)

Championnats de l'ESSONNE BENJAMINS MINIMES

Dimanche 12 mars 2023

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

PARTICIPATION SUR QUALIFICATION (voir règlement)

				SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
9h30	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements							
10h15	2000m Marche	BEF - BEM	Finales directes					
10h35	3000m Marche	MIF - MIM	Finales directes					
11h00	50m Haies (84cm)	MIM	Séries	Longueur BEF	Triple-saut BEM	Hauteur MIF	BE-MI Concours 1	Poids 4kg MIM
11h20	50m Haies (76cm)	MIF	Séries					
11h40	50m Haies (76cm)	BEM 2	Séries					
12h00	50m Haies (65cm)	BEM 1	Séries					
12h20	50m Haies (65cm)	BEF	Séries					
12h30				Longueur MIF	Triple-saut MIM	Hauteur BEM		Poids 2kg BEF
13h30	50m	MIM	Séries					
14h00	50m	MIF	Séries					
14h30	50m	BEM	Séries	Longueur BEM	Triple-saut BEF	Hauteur MIM	BE-MI Concours 2	Poids 3kg MIF
15h00	50m	BEF	Séries					
15h30	50m Haies (84cm)	MIM	Finale					
15h40	50m Haies (76cm)	MIF	Finale					
16h00	50m Haies (76cm)	BEM 2	Finale	Longueur MIM	Triple-saut MIF	Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
16h10	50m Haies (65cm)	BEM 1	Finale					
16h20	50m Haies (65cm)	BEF	Finale					
16h30	50m	MIM	Finales					
16h45	50m	MIF	Finales					
17h00	50m	BEM	Finales					
17h15	50m	BEF	Finales					
17h30								
17h45	Relais 4 x 1 tour	MIM	Finales directes					
	Relais 4 x 1 tour	MIF	Finales directes					
	Relais 4 x 1 tour	BEM	Finales directes					
	Relais 4 x 1 tour	BEF	Finales directes					

La composition des concours de perche sera donnée le jour de la publication des listes définitives des qualifiés.
Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

Journée Qualificative EA-PO
Samedi 18 et 19 mars 2023

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

Zone 1 :

OGA Gif Athlétisme, OGA CA Orsay, EA CO Les Ulis, AC Arpajonnais, AS Marcoussis, Ouest Essonne Athlétisme, HDMAC Dourdan, ATHLE 91 Étréchy, ATHLE 91 Étampes, Stade Vertois Athlétisme, CO Sud Essonne, US Ballancourt, Perche Club de Lhurepoix, Athlétic Club Mervillois.

Zone 2 :

Yerres AC, AC Brunoy, UF Quincy sous Sénart, ES Montgeron, EA USO Athis Mons, AC Draveil, US Ris Orangis, ATHLE 91 Evry, AS Corbeil-Essonnes, Lisses AC, Bondoufle AC, ATHLE 91 Viry Chatillon.

Zone 3 :

ATHLE 91 Morsang sur Orge, Savigny Athlétisme 91, Épinay sur Orge AC, EA US Grigny, Saint Michel Sports, ÉLAN 91 Palaiseau, EA Massy, TU Verrières le Buisson, CO Villiers sur Orge, EA Longjumeau,

Horaires :

Matin	Après Midi	
8h30	13h30	Ouverture du secrétariat
9h15	14h15	Regroupement des athlètes et réunion du jury
9h30	14h30	Début des épreuves

Programme :

Poussins Poussines Nés en 2012 - 2013	Éveils Athlétiques Nés en 2014 – 2015 - 2016
50m Plat ou 50m Haies	40m plat
Longueur	Quadruple bond
Poids	Médecine Ball à genoux
Relais 6 x 1 tour	Saut en croix
	Relais 6 x 1 tour

ATTENTION :

Le mesurage en longueur se fera avec le décimètre fixé au sol
En longueur : 3 essais mesurés seulement pas d'essais d'échauffement
Les départs de toutes les courses seront donnés au sifflet
Pour les éveils athlétiques le départ se fait debout.

A decorative graphic consisting of three blue circles of varying sizes, each with a red-to-white radial gradient. Two thin blue lines cross the page diagonally, one from the top-left to the bottom-right, and another from the top-right to the bottom-left. The circles are positioned at the top-right, middle-left, and bottom-right of the page.

PARTIE 3

Barèmes de classements, tables
des jeunes, records de l'Essonne

Barèmes de classements

Les barèmes sont disponibles sur le site FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateur compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

Tables de cotation des jeunes
(BEF – BEM – MIF – MIM – CAF – CAM)

Les tables sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

LES RECORDS DE L'ESSONNE

Les tables des records sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Statistiques et bilans - Records

<http://bases.athle.com/asp.net/liste.aspx?frmPostBack=true&frmBase=records&frmMode=1&frmEspace=0&frmExploitation=actuel&frmType=RD&frmSousType=&frmFamille=&frmEpreuve=&frmAnnee=&frmCategorie=&frmSousCategorie=&frmSexe=&frmNiveau=&frmLigue=&frmDepartement=091&frmClub=>